

Procès-verbal de la 5e séance régulière du COMITÉ DE PARENTS des Sommets

Tenue mercredi 23 février 2022, à 19 h
Par Zoom

PRÉSENCES : **ABSENCES :** **SUBSTITUT:** **S**

<input type="checkbox"/>	Anis, Jean-Noël	St-Jean-Bosco	S	<input type="checkbox"/>	Landry, Marie-Josée	La Passerelle	S
<input type="checkbox"/>	Avignon, Pierre	Plein-Cœur	S	<input type="checkbox"/>	Langlois, Stéphane	L'Escale	
<input checked="" type="checkbox"/>	Beauchesne, Stéphane	Deux-Soleil		<input type="checkbox"/>	Lapierre, Louise	La Ruche	S
<input type="checkbox"/>	Beudet, Laurence	Deux-Soleil	S	<input type="checkbox"/>	Lavoie, Marc	Ste-Marguerite	
<input type="checkbox"/>	Bergeron, François	Jardin des Frontières	S	<input checked="" type="checkbox"/>	L'Écuyer-Legault, Abelle	St-Barthélémy	S
<input type="checkbox"/>	Bergeron, Josianne	La Tourelle		<input checked="" type="checkbox"/>	Leblanc, Kim	Le Tournesol	
<input checked="" type="checkbox"/>	Bordeleau, Geneviève	St-Jean-Bosco		<input type="checkbox"/>	Lemire, Christiane	La Chanterelle	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Bourassa, Dominic	Odyssée		<input checked="" type="checkbox"/>	Malo, Alexandre	Plein-Coeur	
<input type="checkbox"/>	Breault, Valérie	La Passerelle		<input type="checkbox"/>	Martineau, Joëlle	St-Barthélémy	
<input type="checkbox"/>	Caron, Julie	ND de Montjoie		<input checked="" type="checkbox"/>	Michaud, Anne-Marie	Val de Grâce	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Champagne, Benoit	La Ruche / EHDAA	/S	<input type="checkbox"/>	Millette, Jocelyn	Arc-en-Ciel	
<input type="checkbox"/>	Chartier, Marianne	La Chanterelle		<input type="checkbox"/>	Morin, Karine	Masson	
<input type="checkbox"/>	Coe, Sonia	Le Tournesol	S	<input type="checkbox"/>	Payeur, Amélie	Baluchon	
<input type="checkbox"/>	Corriveau, Nancy	St-Pie-X	S	<input checked="" type="checkbox"/>	Richard, Jean-Philippe	Arc-en-Ciel	S
<input type="checkbox"/>	Côté-Ouellet, Christine	St-Gabriel		<input type="checkbox"/>	Roy, Élixa	L'Escale	S
<input type="checkbox"/>	Dewey, Justin	Jardin des Frontières		<input type="checkbox"/>	Roy, Geneviève	La Tourelle	S
<input type="checkbox"/>	Dubé, Marie-Christine	St-Gabriel	S	<input type="checkbox"/>	Sabourin-Mallette, Lisabelle	Val de Grâce	S
<input checked="" type="checkbox"/>	Favreau, Geneviève (à 19h08)	St-Pie-X		<input checked="" type="checkbox"/>	Shannon, Pascal	Baluchon	
<input type="checkbox"/>	Gagnon, Valérie	ND de Lourdes		<input checked="" type="checkbox"/>	Simon, Geneviève	ND de Bonsecours	
<input checked="" type="checkbox"/>	Gagnon, Véronique	St-Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>	Sirois, Isabelle	ND du Sourire	
<input type="checkbox"/>	Gaucher, Anne-Marie	ND de Bonsecours	S	<input checked="" type="checkbox"/>	Sirois, Julien	Masson	
<input type="checkbox"/>	Girard, Annie	Ste-Marguerite	S	<input type="checkbox"/>	St-Hilaire, Julie	ND de Montjoie	S
<input type="checkbox"/>	Hunter, Holly	L'Odyssée	S	<input type="checkbox"/>	Turcotte, Kevin	Hamelin	S
<input type="checkbox"/>	Jetté, Stéphanie	ND du Sourire	S	<input type="checkbox"/>			
<input checked="" type="checkbox"/>	Lacroix, Caroline (à 19h41)	EHDAA		<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Bérard, Sébastien</i>	<i>Parents CA</i>	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Desharnais, Richard</i>	<i>Parents CA</i>	
<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>	<i>Lemay, Pierre</i>	<i>Parents CA</i>	

Ordre du jour;

Envoyé par courriel à tous les délégués/substituts le 18 février 2022

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Nomination d'un secrétaire pour la rencontre (*pour décision*)
3. Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)
4. Présentation de Mme Édith Pelletier (*Annexes 4.1 à 4.5, pour information*)
5. Présentation de M. Serge Dion (*pour information*)
6. Adoption des procès-verbaux
 - 6.1. Procès-verbaux manquants (*pour information*)
 - 6.2. 24 novembre 2021 (*Annexe 6.2, pour décision*)
 - 6.3. 26 janvier 2022 (*Annexe 6.3, pour décision*)
 - 6.4. 31 janvier 2022 (*Annexe 6.4, pour décision*)
7. Nomination des officiers d'élection (*pour décision*)
 - 7.1. Présidence d'élection
 - 7.2. Secrétaire et scrutateurs
8. Élections (*Annexe 8, pour décision*)
 - 8.1. Secrétaire
 - 8.2. Trésorier
9. Création du comité « régie interne » (*Annexe 9, pour décision*)
10. Avis de découpage du territoire des districts pour le CA (*Annexes 4.1 à 4.5, pour décision*)
11. Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (*Annexes 10.1 et 10.2 pour décision*)
12. Calendrier scolaire 2022-2023 (*Annexes 11.1 à 11.4, pour décision*)
13. Invitation de présentations du FCPQ et du RCPAQ (*pour décision*)
14. Communication
 - 14.1. Correspondance
 - 14.1.1. Publication des vidéos des assemblées par zoom (*pour décision*)
 - 14.1.2. Situation à l'Odysée (*pour décision*)
 - 14.1.3. Envoi de l'Avis sur la Gouvernance Scolaire
 - 14.1.4. Formations (*Annexe 13.1.4 pour information*)
 - 14.2. Tour de table (s'il y a des problèmes dans vos écoles, c'est le temps)
 - 14.3. EHDAA : prochaine rencontre le : **4 avril 2022**
15. Date de la prochaine rencontre : **23 mars 2022**
16. Levée de l'assemblée

Geneviève Simon
Vice-présidente, Secrétaire par intérim
Comité de parents
Centre de services scolaire des Sommets



1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

M. Dominic Bourassa, président, accueille les délégués et constate le quorum.
Ouverture de l'assemblée à 19h05.

2. Nomination d'un secrétaire pour la rencontre (*pour décision*)

M^{me} Geneviève Bordeleau propose que M^{me} Geneviève Simon agisse à titre de secrétaire pour la rencontre. M. Pascal Shannon appuie. M^{me} Geneviève Simon accepte.

CP-2021-2022-20220223-001

Il est résolu que M^{me} Geneviève Simon agisse à titre de secrétaire pour la rencontre.
Proposé par M^{me} Geneviève Bordeleau et appuyé par M. Pascal Shannon.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption de l'ordre du jour (*pour décision*)

M^{me} Geneviève Bordeleau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. M. Alexandre Malo appuie.

CP-2021-2022-20220223-002

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Proposé par M^{me} Geneviève Bordeleau et appuyé par M. Alexandre Malo.

Adopté à l'unanimité

4. Présentation de M^{me} Édith Pelletier (*Annexes 4.1 à 4.5, pour information*)

M^{me} Édith Pelletier présente les documents envoyés aux délégués concernant les élections à venir pour le Conseil d'Administration (CA) du centre de services scolaire (CSS), l'échéancier des étapes et le nouveau découpage du territoire proposé par M^{me} Pelletier. Le comité de parents est consultatif sur le découpage du territoire envisagé et doit se positionner par la remise d'un rapport de consultation avant le 15 mars 2022.

5. Présentation de M. Serge Dion (*pour information*)

M. Serge Dion consulte le comité de parents concernant la remise de rapport de consultation sur le Calendrier scolaire 2022-2023 et répond à des questions à ce sujet.

Il fait ensuite la présentation des grandes lignes des projets de *politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* et de *procédure de contributions financières exigées aux parents et aux élèves secteurs jeunes* qui ont été élaboré par la collaboration entre le comité « frais chargés aux parents », M. Serge Dion et M^{me} Lyne Beauchamps et envoyés aux délégués avant la

rencontre. Les documents ont été présentés lors de la dernière rencontre du CCG, et un seul amendement mineur aux documents a été demandé par les directions d'établissements.

Il informe également l'assemblée que des documents concernant les modalités de paiement et les frais chargés pour la surveillance du midi seront travaillés plus tard.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1. Procès-verbaux manquants (*pour information*)

Le président informe l'assemblée que les procès-verbaux manquants n'ont toujours pas été remis, et que ce sera fait pour la prochaine rencontre du 23 mars 2022.

6.2. 24 novembre 2021 (*Annexe 6.2, pour décision*)

6.3. 26 janvier 2022 (*Annexe 6.3, pour décision*)

6.4. 31 janvier 2022 (*Annexe 6.4, pour décision*)

M. Pascal Shannon propose l'adoption en bloc des trois (3) procès-verbaux à l'ordre du jour, avec une modification; corriger la date de la prochaine assemblée dans le procès-verbal du 26 janvier 2022 pour le 31 janvier 2022 (et non le 31 février 2022 tel qu'inscrit). M^{me} Caroline Lacroix appuie.

CP-2021-2022-20220223-003

Il est résolu que les trois (3) procès-verbaux à l'ordre du jour soient adoptés en bloc, avec une modification; corriger la date de la prochaine assemblée dans le procès-verbal du 26 janvier 2022 pour le 31 janvier 2022 (et non le 31 février 2022 tel qu'inscrit).

Proposé par M. Pascal Shannon. Appuyé par M^{me} Caroline Lacroix.

Adopté à l'unanimité

7. Nomination des officiers d'élection (*pour décision*)

7.1. Présidence d'élection

M^{me} Caroline Lacroix se propose comme présidente d'élection. M^{me} Véronique Gagnon appuie.

CP-2021-2022-20220223-004

Il est résolu que M^{me} Caroline Lacroix agisse à titre de président d'élection.

Proposé par M^{me} Caroline Lacroix. Appuyé par M^{me} Véronique Gagnon.

Adopté à l'unanimité

7.2. Secrétaire et scrutateurs

M. Benoit Champagne propose que M. Dominic Bourassa agisse à titre de secrétaire et scrutateur d'élection. M. Alexandre Malo appuie. M. Dominic Bourassa accepte.

CP-2021-2022-20220223-005

Il est résolu que M. Dominic Bourassa agisse à titre de secrétaire et scrutateur d'élection. Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M. Alexandre Malo.

Adopté à l'unanimité

8. Élections (*Annexe 8, pour décision*)

8.1. Secrétaire

M^{me} Geneviève Bordeleau se propose au poste de secrétaire.
Aucune autre proposition n'est faite.
M^{me} Geneviève Bordeleau est élue par acclamation.

CP-2021-2022-20220223-006

Il est résolu que M^{me} Geneviève Bordeleau soit nommée au poste de secrétaire. Proposé par M^{me} Geneviève Bordeleau. Appuyé par M^{me} Geneviève Simon.

Adopté à l'unanimité

8.2. Trésorier

M. Benoit Champagne se propose au poste de trésorier.
M. Pascal Shannon se propose au poste de trésorier.
M. Benoit Champagne se désiste.
Aucune autre proposition n'est faite.
M. Pascal Shannon est élu par acclamation.

CP-2021-2022-20220223-007

Il est résolu que M. Pascal Shannon soit nommée au poste de trésorier. Proposé par M. Pascal Shannon. Appuyé par M^{me} Geneviève Bordeleau.

Adopté à l'unanimité

M^{me} Kim Leblanc propose la levée de la période d'élections à 20h30. M. Jean-Philippe Richard appuie.

CP-2021-2022-20220223-008

Il est résolu de levée les élections à 20h30.

Proposé par M^{me} Kim Leblanc. Appuyé par M. Jean-Philippe Richard.

Adopté à l'unanimité

9. Création du comité « régie interne » (Annexe 9, pour décision)

M. Benoit Champagne propose la création d'un comité « régie interne », ayant pour mandat de revoir et améliorer la régie interne du comité de parents, d'y inclure le mode de fonctionnement d'un comité ainsi que la composition attendue et de revoir la politique de dépense du comité de parents. Ce comité aura l'échéancier suivant : Dépôt des recommandations du comité; 21 avril 2022 et présentation lors de la rencontre du comité de parents du 27 avril 2022 pour une adoption lors de la rencontre du 25 mai 2022. M. Alexandre Malo appuie.

CP-2021-2022-20220223-009

Il est résolu de créer un comité « régie interne » ayant pour mandat de revoir et améliorer la régie interne du comité de parents, d'y inclure le mode de fonctionnement d'un comité ainsi que la composition attendue et de revoir la politique de dépense du comité de parents. Ce comité aura l'échéancier suivant : Dépôt des recommandations du comité; 21 avril 2022 et présentation lors de la rencontre du comité de parents du 27 avril 2022 pour une adoption lors de la rencontre du 25 mai 2022.

Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M. Alexandre Malo.

Adopté à l'unanimité

Les membres suivants se portent volontaires pour faire partie du comité :

M^{me} Geneviève Bordeleau

M. Stéphane Beauchesne

M. Pascal Shannon

M^{me} Geneviève Simon

M. Pascal Shannon propose que le comité « régie interne » soit composé de M^{me} Geneviève Bordeleau, M. Stéphane Beauchesne, M^{me} Geneviève Simon et lui-même et que M^{me} Geneviève Simon soit chargée de convoquer la première rencontre du comité. M. Dominic Bourassa appuie. M^{me} Geneviève Simon accepte.

CP-2021-2022-20220223-010

Il est résolu que le comité « régie interne » soit composé de M^{me} Geneviève Bordeleau, M. Stéphane Beauchesne, M. Pascal Shannon et M^{me} Geneviève Simon et que cette dernière soit chargée de convoquer la première rencontre du comité

Proposé par M. Pascal Shannon. Appuyé par M. Dominic Bourassa.

Adopté à l'unanimité

10. Avis de découpage du territoire des districts pour le CA (Annexes 4.1 à 4.5, pour décision)

M. Benoit Champagne propose que le comité de parents soit en accord, sans modification, avec le découpage du territoire des districts pour le CA présenté par M^{me} Édith Pelletier. M. Stéphane Beauchesne appuie.

CP-2021-2022-20220223-011

Il est résolu que le comité de parent donne son accord, sans modification, à l'Avis de découpage du territoire des districts pour le CA présenté par M^{me} Édith Pelletier.
Proposé par M. Benoit Champagne. Appuyé par M. Stéphane Beauchesne.

Adopté à l'unanimité

11. Politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents (Annexes 10.1 et 10.2 pour décision)

M. Pascal Shannon propose que le comité de parents adopte la *politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* tel que présenté et la *procédure Contributions financières exigées aux parents et aux élèves – secteur jeunes* avec la modification suivante : retirer « en raison de l'existence de la Mesure 16000 » de la page 1 de la procédure et que le comité de parents recommande de créer une politique claire d'accommodement et de reddition de compte sur les modalités de remboursements. M. Benoit Champagne appuie.

CP-2021-2022-20220223-012

Il est résolu que le comité de parent adopte la *politique relative aux contributions financières qui peuvent être assumées par les parents* tel que présenté et la *procédure Contributions financières exigées aux parents et aux élèves – secteur jeunes* avec la modification suivante : retirer « en raison de l'existence de la Mesure 16000 » de la page 1 de la procédure et que le comité de parents recommande de créer une politique claire d'accommodement et de reddition de compte sur les modalités de remboursements.
Proposé par M. Pascal Shannon. Appuyé par M. Benoit Champagne.

Adopté à l'unanimité

12. Calendrier scolaire 2022-2023 (Annexes 11.1 à 11.4, pour décision)

Le président explique les raisons du retard dans la consultation des membres du comité de parents. Un délégué demande la raison pour laquelle la direction générale a refusé de rencontrer l'exécutif. Le président explique que c'est en raison de la mauvaise entente entre l'exécutif et la direction. M. Benoit Champagne demande pourquoi il n'y a pas eu de dîner ou de rencontre pour parler du calendrier scolaire entre l'exécutif et la direction générale. Le président explique avoir demandé la tenue de ces rencontres trois fois par courriel durant l'automne, sans obtenir de réponses de la part de la direction générale.

M. Dominic Bourassa propose que

1-CONSIDÉRANT QU'il y a 9 journées pédagogiques et 2 reprises de tempête le vendredi contre 3 journées pédagogiques le lundi sans considérations pour les demandes d'équités du comité de parents depuis de nombreuses années;

2-CONSIDÉRANT QUE notre centre de service souffre du manque de main d'œuvre;

3-CONSIDÉRANT QUE plusieurs élèves rencontrent des défis par suite de la pandémie;

4-CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation dans notre centre de services n'atteint pas l'objectif nationale (76.5% plutôt que 90.0%) ;

5-CONSIDÉRANT QUE plusieurs journées pédagogiques sectorielles offrent la possibilité d'efficacité accrue des conseillers pédagogiques ainsi que les différents professionnels;

6-CONSIDÉRANT QUE ce calendrier ne tiens pas compte de la maximisation des ressources pour la formation continue des enseignants et la meilleure utilisation des ressources pour combler au maximum les besoins des élèves;

7-CONSIDÉRANT QUE les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à faire appliquer et à respecter les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant et que le deuxième principe est ; *L'intérêt supérieur de l'enfant est une considération primordiale dans toutes les décisions le concernant : on doit répondre à ses besoins spécifiques et respecter ses droits;*

Les membres du comité de parents s'opposent au calendrier tel que présenté et demande que les meilleures pratiques, afin d'offrir un meilleur encadrement scolaire pour tous les enfants, soient mises en place. M. Pascal Shannon appuie.

Le vote sur la proposition est demandé.

CP-2021-2022-20220223-013

Il est résolu que le comité de parent s'oppose au calendrier tel que présenté et demande que les meilleures pratiques, afin d'offrir un meilleur encadrement scolaire pour tous les enfants, soient mises en place et que l'argumentaire soit envoyé à la direction générale du css.

Proposé par M. Dominic Bourassa. Appuyé par M. Pascal Shannon.

Adopté à majorité

13.Invitation de présentations du FCPQ et du RCPAQ

M^{me} Caroline Lacroix propose que le comité de parents accueille, à leur demande, la FCPQ et le RCPAQ afin qu'ils puissent présenter leur organisation avant la fin de l'année scolaire. M. Alexandre Malo appuie.

CP-2021-2022-20220223-014

Il est résolu que le comité de parents accueille, à leur demande, la FCPQ et le RCPAQ afin qu'ils puissent présenter leur organisation avant la fin de l'année scolaire.

Proposé par M^{me} Caroline Lacroix. Appuyé par M. Alexandre Malo.

Adopté à l'unanimité

14. Communication

14.1. Correspondance

14.1.1. Publication des vidéos des assemblées par zoom (*pour décision*)

Un délégué a récemment fait la demande que les enregistrements des rencontres soient rendus disponibles.

Un projet de politique des gestions des documents visuels est proposé par M. Pascal Shannon afin d'encadrer l'utilisation et l'accès des assemblées enregistrées:

Considérant que;

- *Les enregistrements sont considérés comme des documents officiels du CP;*
- *Les rencontres du CP sont reconnues publiques sauf si elles font l'objet d'une demande de huis clos*
- *Les rencontres doivent se tenir selon un décorum propre à ce type de gouvernance et refléter le sérieux des responsabilités de sa charge;*
- *Les membres votants ont le droit de restreindre l'utilisation des documents du comité de parents à une utilisation saine et non-délétère à celui-ci*

Il soit recommandé aux membres l'encadrement suivant à cette pratique de partage;

- *L'usage de l'enregistrement est exclusivement permis aux membres du comité de parents associé au centre de services scolaire des Sommets;*
- *Le membre désirant obtenir les enregistrements devra en faire la demande par écrit via courriel au secrétaire en mettant en copie le président;*
- *L'usage de l'enregistrement doit se limiter à des fins de note ou d'outil de travail dans le cadre de mandat associé au comité de parents;*
- *L'usage abusif ou dans un dessin malveillant ou de rediffusion publique est proscrite sous peine de se voir expulser du comité de parents;*
- *L'exécutif pourrait restreindre lors de situations exceptionnelles, le partage des enregistrements si le demandeur fait l'objet de plaintes dans le contexte de ses fonctions au sein du comité de parents;*
- *Le secrétaire aura un délai maximal de 5 jours ouvrable pour rendre disponible l'enregistrement.*

M. Dominic Bourassa appuie.

Le vote est demandé sur la proposition.

CP-2021-2022-20220223-015

Il est d'adopter la politique.

Proposé par M. Pascal Shannon. Appuyé par M. Dominic Bourassa.

Adopté à majorité

14.1.2. Situation à l'Odysée (*pour décision*)

M. Bourassa, à titre de membre-parent de son propre Conseil d'établissement, fait état d'une perception de manquement grave dans le suivi d'une situation de crise à l'école l'Odysée de Valcourt. Le suicide d'un enfant dans la collectivité aurait le potentiel d'entraîner des répercussions sur la santé psychologique des élèves. Le suivi de la direction face à l'évènement est remis en question. M. Bourassa sollicite le comité de parent afin d'avoir recours à la loi sur l'accès à l'information pour faire la lumière sur le plan d'action mis en place après l'évènement. Face au manque d'information et de précision sur la nature des documents demandés, il est demandé à M. Bourassa de bien vouloir déposer un projet de demande formelle avec le détail des informations à acquérir et ce, pour la prochaine rencontre ordinaire.

14.1.3. Envoi de l'Avis sur la Gouvernance Scolaire

L'envoi aux députés a été fait. Il reste à faire l'envoi à la FCPQ et au RCPAQ.

14.1.4. Formations (*Annexe 13.1.4 pour information*)

Une feuille avec les formations à venir a été transmise aux délégués.

14.2. Tour de table (s'il y a des problèmes dans vos écoles, c'est le temps)

Des questions sont posées à l'exécutif à savoir ce qui en était de la médiation avec la direction générale et ou en était les comités pour le sondage et le protecteur de l'élève.

Un membre soumet l'idée que nous aurions intérêt, lors des tours de table par établissement, de faire état non seulement des enjeux émergents mais également des bons coups qui sont constatés. Le tout se veut bienveillant afin d'apporter un peu de positif dans nos discussions et de faire valoir les meilleurs pratiques.

14.3. EHDAA : prochaine rencontre le 4 avril 2022

15. Date de la prochaine rencontre : 23 mars 2022

16. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé de lever l'assemblée à 21h54.

CP-2021-2022-20220223-016

Il est résolu de lever l'assemblée à 21h54.

Proposé par M^{me} Caroline Lacroix. Appuyé par M. Jean-Philippe Richard.

Adopté à l'unanimité

Dominic Bourrassa
Président

Geneviève Simon
Vice présidente – Secrétaire intérim

23 février 2022